



COMMUNIQUE DE PRESSE

Deuxième Réunion du Groupe de soutien au Facilitateur du Dialogue Politique National en République démocratique du Congo

Kinshasa, le 23 juillet 2016 : La deuxième réunion du Groupe de soutien au Facilitateur du Dialogue Politique National en RDC s'est tenue dans les Bureaux de la Représentation de l'Union Africaine en RDC.

La réunion, qui a été présidée par S.E.M Edem KODJO, ancien Premier Ministre du Togo et Facilitateur du Dialogue, a vu la participation des représentants des Organisations membres du Groupe de soutien, à savoir : l'Union Africaine, les Nations Unies, l'Union Européenne, l'Organisation Internationale de la Francophonie, la SADC et la CIRGL.

Elle a été organisée dans le prolongement de la rencontre inaugurale du Groupe de Soutien, qui s'est tenue le 4 juillet 2016 à Addis-Abeba, tout en faisant siennes les conclusions et recommandations ayant sanctionné ladite réunion.

La réunion a suivi le rapport du Facilitateur sur les initiatives qu'il a prises depuis la dernière réunion en vue de créer les conditions du lancement imminent du Dialogue. Elle a également suivi les communications des membres du Groupe de Soutien sur les efforts déployés par leurs organisations respectives, pour soutenir le Facilitateur et les démarches engagées en vue d'amener les différents acteurs politiques congolais à demeurer attachés à l'esprit et à la dynamique du Dialogue Politique.

Les participants à la réunion ont pris acte de la Déclaration des États-Unis d'Amérique, à travers un communiqué en date du 8 juillet 2016 dans lequel, bien que ne faisant pas partie du Groupe de soutien, ils ont appuyé les conclusions de la réunion inaugurale de ce Groupe, réitéré leur engagement à soutenir le Dialogue tout en appelant les acteurs

politiques congolais à travailler de façon constructive avec le Facilitateur en vue du lancement effectif et du déroulement réussi du Dialogue.

A l'issue des échanges, les participants à la deuxième réunion du Groupe de soutien au Facilitateur ont :

1. Félicité le Facilitateur et les autres membres du Groupe de soutien pour leurs efforts en vue d'encourager les parties congolaises à s'engager fermement sur la voie du dialogue dans un esprit ouvert et de compromis mettant l'intérêt national au-dessus de toute autre considération ;
2. Exprimé leur appréciation aux autorités congolaises pour avoir accepté d'abriter les travaux de la deuxième réunion du Groupe de soutien au Facilitateur à Kinshasa ;
3. Réaffirmé l'importance qu'ils accordent au lancement du Dialogue au plus tard fin juillet, avec la participation effective de tous les acteurs politiques congolais et cela dans le cadre de la Constitution de la RDC, des instruments pertinents de l'Union Africaine et de la Résolution 2277 (2016) du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
4. Réitéré leur appel afin qu'un climat propice au Dialogue soit créé ;
5. Exhorté les autorités congolaises à poursuivre les efforts visant à garantir l'espace démocratique et appelé l'ensemble des acteurs politiques à faire preuve de responsabilité et à s'abstenir de tout acte ou propos susceptibles de contrarier la dynamique positive actuelle, notamment à l'occasion des manifestations prévues aussi bien par l'opposition que par la majorité présidentielle au cours du mois de juillet ;
6. Pris note de l'engagement de tous les membres du Groupe de soutien à œuvrer aux côtés du Facilitateur de façon à ce que dans les délais indiqués, le Dialogue soit lancé dans un climat de confiance, de paix et de sécurité en RDC ;
7. Exprimé leur profonde reconnaissance aux Chefs d'État africains pour leur implication active dans le processus devant mener au Dialogue Politique et les encourage à poursuivre et à intensifier ces efforts ;

8. Exprimé leur appréciation aux autorités congolaises pour les mesures prises en vue de l'élargissement de certains détenus, et les encourage à poursuivre les efforts afin de faire baisser les tensions et de créer les conditions propices au lancement du dialogue national ;
9. Approuvé l'idée du lancement du processus de dialogue avec la phase de vérification des mandats des délégués au Comité préparatoire, à compter du 26 juillet, et le début des travaux de ce Comité, à partir du 30 juillet 2016.